

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 50 (1993)

Heft: 7

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Protéger J+S de la drogue!

Anton Lehmann, EFSM
Traduction: Yves Jeannotat

Dans le No 6/1993 de MACOLIN, une nouvelle série d'articles a été ouverte dans laquelle seront traités différents problèmes inhérents à l'activité de moniteur J+S. Qu'en est-il de la drogue dans les cours qu'ils ont à diriger? Anton Lehmann, responsable de la campagne «DROGUES OU SPORT?» et du projet «EN AVANT!», donc spécialiste en la matière, aborde le sujet. (Y.J.)

On dit que la moindre fissure permet à la drogue de s'infiltrer à l'intérieur de l'édifice que constitue la société contemporaine, qu'elle s'y installe dans ses moindres recoins, qu'elle pénètre même dans les zones les mieux protégées, où elle se répand en dépit des interdits, des avertissements et des multiples mesures de prévention.

On prétend également qu'il ne faut pas s'en affoler, la drogue faisant tout simplement partie de notre quotidien. Il est vrai que, pour l'instant, les milieux concernés n'ont pas encore pu se mettre d'accord sur ce qu'il faut considérer, dans ce domaine, comme une utilisation normale et comme un emploi abusif (toxicomanie) des produits concernés. Beaucoup de jeunes, mais aussi des adultes, touchent une ou deux fois à la drogue, par curiosité et sans tomber nécessairement dans la dépendance. Il n'est pas exclu que, parmi les premiers, il s'en trouve qui font partie de groupements J+S.

Les sportifs et les sportives de compétition qui ont recours à la drogue et à des médicaments avant l'entraînement et la compétition ou qui, après l'effort, se retrouvent «entre amis» pour «fumer un joint» constituent une minorité. Il en va de même par rapport à celles et à ceux qui, après la douche, vont boire leur whisky ou leur coup de rouge au bistrot d'en face...

L'expérience que j'ai acquise au cours des années, de par mon travail avec les toxicomanes, m'a permis de constater qu'un nombre important d'entre eux avaient, auparavant, pratiqué le sport avec sérieux et enthousiasme. Pourquoi ont-il dérapé malgré tout? Les mauvaises langues prétendent que c'est à cause du sport justement! Mais la plupart avaient déjà cessé d'en faire depuis

assez longtemps lorsqu'ils ont été pris dans le cercle infernal.

Un sport sans drogue?!

Ce qui est sûr, c'est que le sport n'échappera malheureusement pas, lui non plus, à l'emprise d'un fléau qui fait partie des réalités sociales de notre temps. Or, la jeunesse est concernée par sa pratique autant que les populaires et les champions.

Est-ce une raison pour baisser les bras? Avons-nous le droit de fermer les yeux pour nous donner bonne conscience? Pouvons-nous accepter de faire passer ce problème au second rang de nos préoccupations? En ce qui me concerne, je pense que nous n'avons à faire preuve ni d'indifférence, ni d'un optimisme exagéré. Bien au contraire: il nous appartient d'affronter avec vigueur une situation difficile et de ne pas éviter les conflits auxquels elle donne lieu. Responsables de fédérations et de clubs, entraîneurs et sportifs sont vivement appelés à réfléchir sur ce qui se passe dans le milieu qu'ils fréquentent et à assumer leurs responsabilités de dirigeants, d'éducateurs et de modèles.

Un exemple

Le texte qui suit est tiré d'une publication (IN FORM, Olten, 1992) du bureau de la prévention contre la drogue: *Tu fais partie d'un groupement de jeunesse et tu y assumes la fonction de moniteur responsable d'un camp d'entraînement. Le deuxième jour déjà, tu peux te rendre compte que Timo, Sascha, Freddy et Sabine font régulièrement bande à part. D'une façon générale, ces quatre adolescents font preuve d'une grande retenue et, dès*

Rabais spécial pour les groupes Jeunesse + Sport

En train, en bus ou en bateau...
65 pour cent de réduction
sur les prix ordinaires.

Demandez le prospectus
à votre service J+S



que l'un ou l'autre est seul, il semble perdre une bonne partie de ses moyens. Ils se replient donc «ensemble» sur eux-mêmes et forment bientôt un véritable clan dès le petit déjeuner et tout au long de la journée: pendant l'enseignement, pendant les pauses, le soir, etc. Comme par hasard, ils sont tous les quatre réunis dans le même groupe de performance.

Un chef de classe, un jour, a décidé de te faire part de ses sentiments à l'égard des quatre: «Ils jouent bien, mais on sent toujours une sorte d'opposition de leur part et le courant ne passe pas!» Après l'exercice, il a remarqué qu'ils disparaissent ensemble et il a tenté de les trouver. Il leur a demandé où ils étaient et ce qu'ils avaient fait, mais sans obtenir de réponse. Il en est alors venu à penser qu'ils se cachaient pour fumer du haschisch ou pour boire de l'alcool...

Questions au moniteur

- Comment penses-tu réagir si tu te trouves confronté à une telle situation?
- Qu'est-ce que tu penses de la description qui vient d'être faite?
- Serais-tu prêt à en discuter avec les moniteurs?
- Comment t'y prendras-tu, si tu décides de t'attaquer au malaise?

Dans le prochain numéro de MACOLIN, je tenterai de répondre à ces questions et à d'autres qui peuvent se poser en relation avec la drogue dans les camps de sport. ■

Le brevet de sécurité de la Fédération suisse de voile (FSV/USY)

Martina Frey et Oli Lüthold
Traduction: Yves Jeannotat



Introduction

L'intégration de la voile au nombre des «petites branches sportives J+S» et au nombre des branches assorties de «mesures de sécurité particulières» (1989) a été à l'origine de vives discussions sur la meilleure façon de former les moniteurs dans ce dernier domaine.

Dans un premier temps, on a pensé que le brevet I de la SSS (Société suisse de sauvetage) pourrait suffire. Bientôt, toutefois, les moniteurs ont fait remarquer qu'il ne correspondait qu'imparfaitement aux caractéristiques de la voile. La Fédération suisse de voile (FSV/USY) a donc décidé de mettre au point, en collaboration avec J+S, un brevet de sécurité spécifiquement destiné à l'enseignement de la navigation en yole. Après deux ans de mise en œuvre, on peut dire que ce document a fait positivement ses preuves et qu'il est bien accepté.

Raisons motivant l'existence d'un brevet de sécurité

La priorité absolue doit être accordée à la pratique de la voile. Contrairement aux nageurs et aux baigneurs, les spécialistes de la yole portent des habits assez lourds. Ils ont aussi un gilet de sauvetage et, même si elle chavire, leur

embarcation se trouve pour ainsi dire toujours à proximité. Dans ces conditions, de nombreuses questions se posent sur la meilleure façon de porter secours sur l'eau. Le modèle des mesures de premiers secours de la SSS a pu être repris dans ce contexte, et il forme un volet important du brevet de sécurité de la FSV/USY. Les questions suivantes peuvent alors être considérées comme les plus importantes en la matière.

Comment prévenir une situation dangereuse?

Il est d'abord bon de rappeler que, en matière de sécurité, rien ne remplace une solide expérience. Mais aucun moniteur, qu'il soit chevronné ou débutant, ne peut se contenter de ce seul élément. L'observation minutieuse des conditions ambiantes a également un rôle important à jouer. Toute une série de mesures préventives peuvent généralement être prévues et observées. Voici quatre points auxquels le moniteur prêtera une attention particulière:

La participation:

Nombre de moniteurs présents, nombre de participants, catégorie à laquelle ils appartiennent et leur degré de formation, leur âge et leur expérience, le niveau de leur condition physique et leur équilibre psychique, etc.

Le matériel:

Modèle de yole, de canot à moteur (présente-t-il les exigences requises pour qu'une action de sauvetage puisse se solder par un succès?), technique de propulsion, état d'entretien, équipement de sécurité, appareils de communication, etc.

Les conditions naturelles:

Lac, mer, température de l'air et de l'eau, direction et force du vent, vagues et courants, marée, conditions et prévisions météorologiques, ensoleillement, etc.

Les conditions locales:

Voies de dégagement, baies et ports, hauts-fonds, installations, itinéraire des embarcations du cours, emplacement des avertisseurs de tempête, police du lac et service de sauvetage, cabines téléphoniques, etc.



Comment bien réagir dans un cas pratique?

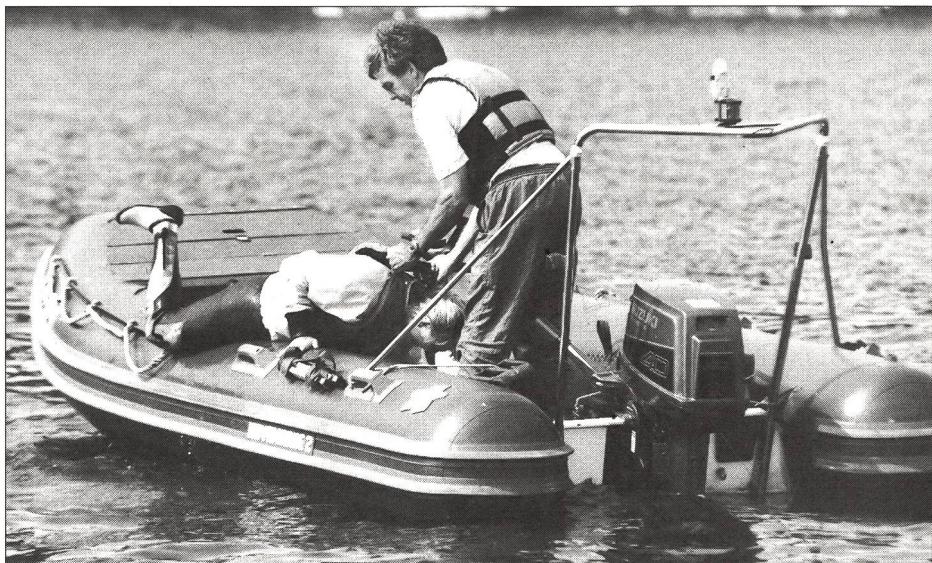
Il est impossible de prévoir un mode de réaction standard. En effet, les situations qui se présentent peuvent se ressembler, mais elles ne sont jamais vraiment identiques. Cela étant, il convient d'analyser et d'exercer le plus souvent possible les différentes formes de sauvetage, en se servant d'embarcations en parfait état et en faisant appel à des personnes reposées et en bonne santé. Il ne s'agit pas de chercher à reconstituer les situations dangereuses qui auraient pu se présenter, mais de permettre aux moniteurs d'accumuler, sans danger et de façon contrôlée, par le biais de l'entraînement au sauvetage, un grand nombre d'expériences.



Le brevet de sécurité de la FSV/USY

Le brevet de sécurité de la FSV/USY, qui fait obligatoirement partie du programme de formation des cours de moniteurs 1, s'acquiert en deux étapes. Au cours de la première, on examine les aspects théoriques des mesures de premiers secours et les points relatifs à la technique de navigation. Dans le cadre de la seconde, le candidat doit faire la démonstration du niveau de ses aptitudes pratiques. Des yoles sont utilisées pour simuler des actions de sauvetage sur l'eau, le moniteur tenant tantôt le rôle du sauveteur, tantôt celui de la victime. Les expériences faites et les problèmes décelés en relation avec un sauvetage sur l'eau sont alors analysés et discutés dans le but d'éviter qu'ils ne se présentent dans la réalité ou, tout au moins, qu'on puisse anticiper la solution à leur apporter ou comment réagir de façon appropriée. Des séquences d'exercices peuvent se faire en piscine, notamment dans les cours de formation programmés en hiver.

Les points suivants aussi abordés et exercés: étudier l'approche d'une yole chavirée avec un canot à moteur sans qu'il y ait danger pour les personnes et sans que le matériel ne pose de problèmes (hélice par exemple); déceler si une personne prisonnière d'une yole chavirée entend les appels de l'extérieur et mettre au point le mode de communication le meilleur; vérifier si l'on peut respirer sous une yole chavirée; exercer comment porter efficacement secours à une personne blessée, épuisée, inconsciente ou en état d'hypothermie, comment la hisser à bord du canot à moteur et comment appliquer les mesures de premiers secours; demander à un nageur ou à un moniteur de retourner une yole chavirée sans dépenser trop d'énergie; remorquer une embarcation endommagée, par gros temps, par une mer houleuse, etc.



Conclusion

Les efforts entrepris pour élaborer un concept de formation des moniteurs de voile en matière de sécurité et orienté vers la pratique ont abouti. Le brevet de sécurité de la FSV/USY en est la concrétisation. De premiers résultats positifs peuvent d'ores et déjà être enregistrés. En outre, des améliorations ont

également pu être apportées dans les domaines du matériel, des communications, des gilets de sauvetage, des canots à moteur.

On recommande vivement à tous les moniteurs d'accorder une place préférentielle, dans la grille de leurs programmes de formation, aux exercices de sauvetage, que ce soit sur le lac en été, ou en piscine pendant l'hiver. ■

Matériel de hockey sur glace

Nous rappelons que l'EFSM met à la disposition des cours J+S de la branche Hockey sur glace le matériel suivant:

- cônes de marquage
- toiles de marquage
- gardiens factices
- équipements de gardien.

Les huit équipements de gardien dont l'EFSM dispose seront attribués en fonction des critères suivants:

- 1 équipement par organisation

- Ordre de priorité:

1. Cours J+S des écoles
2. Cours J+S des clubs de village
3. Cours de sport scolaire (non J+S)

- Durée du prêt: durée du cours, mais au maximum du 6 septembre 1993 au 2 avril 1994.

Les commandes ne seront prises en considération que si elles sont envoyées au service cantonal J+S compétent jusqu'au 6 août 1993.